

Fédération Nationale des Infirmiers



Paris le 22 septembre 2019

Monsieur Jean-Olivier ARNAUD
Directeur Général de l'AP-HM
80 rue Brochier
13354 Marseille cedex 5

Réf : AR / FNI AP-HM 190922

Objet : Lancement passerelle santé HP-HM

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons pris connaissance du lancement officiel de la passerelle santé HP-HM. Ce lancement a engendré un vif émoi chez les infirmières et infirmiers libéraux de la Région PACA.

En effet, à l'heure où notre système de santé va devoir relever un double défi majeur, à savoir une explosion des maladies chroniques et un vieillissement de la population, il est indispensable de mobiliser tous les acteurs pivots de ces prises en charge. Les infirmiers libéraux sont des acteurs pivots du maintien à domicile de ces patients.

Au cours des discussions sur le Projet de Loi « Ma santé 2022 » la Fédération que je préside a déposé un amendement au texte qui visait à faire reconnaître dans la Loi le rôle essentiel d'un « triptyque socle » dans la coordination clinique de proximité. Je remercie au passage Monsieur Alain Milon d'avoir soutenu notre amendement qui avait abouti à la création d'un article additionnel 7 ter A nouveau dans le projet de Loi.

Ce triptyque composé du médecin généraliste, du pharmacien et de l'infirmier constitue, du point de vue de ma Fédération, un levier systémique facteur de réussite de la transformation de notre système de santé. Pour des raisons obscures, la commission mixte paritaire a rejeté l'article (7 ter A nouveau) soutenu par le Sénat.

La limitation de votre passerelle à des échanges avec les seuls médecins et pharmaciens est vécue par la profession comme la négation du rôle essentiel des infirmiers libéraux dans le maintien à domicile des patients. C'est sûrement ce qui explique les réactions épidermiques des 7 200 infirmières et infirmiers libéraux des Bouches du Rhône au choix des acteurs de votre passerelle.

Les réponses que nous aurons à apporter au double défi évoqué nécessitent la mobilisation de tous les acteurs, médecine de ville comme structures alternatives (EHPAD, SSIAD, HAD..) à ceci près que plus de 75% du maintien à domicile des personnes âgées en situation de dépendance est aujourd'hui réalisé par les infirmiers libéraux. La limitation des échanges aux seules structures et aux médecins et pharmaciens est de nature constituer un réel obstacle au décroisement Ville/Hôpital que nous appelons tous de nos vœux, de plus la masse critique des soins primaires réalisés en Ville dans le maintien à domicile des patients sont le fait du triptyque socle que nous avons voulu périmétriser dans la Loi.

La Fédération Nationale des Infirmiers œuvre activement pour le décroisement Ville/Hôpital puisque nous avons développé avec la société IDELYO un outil d'adressage qui est ouvert aux patients et ouvert aux établissements, cette plateforme vise, entre autres, à fluidifier les sorties d'hospitalisation.

<https://www.inzee.care/etablissements-de-sante>

Nous sommes tout à fait disposés à vous présenter cet outil qui inclut les infirmiers libéraux dans les filières de sortie d'hospitalisation.

Dans un autre registre, nous travaillons avec les syndicats de Pharmaciens (FSPF) et de Médecins (SML) sur un projet qui vise à améliorer l'observance en ville des patients à risques iatrogéniques. Nous allons développer ce projet dans le cadre d'un art 51 PLFSS 2018.

Chaque année en France, 1 milliard de dépenses en hospitalisations évitables¹ sont liés à des accidents iatrogéniques ou des mauvaises observances. Dans le contexte d'encombrement des files actives au niveau des services d'urgences qui a présidé à la crise que traversent ces services, notre Fédération est fermement convaincue que ce projet est de nature à soulager les établissements hospitaliers et qu'il constitue une contribution constructive aux problèmes qui nous assaillent.

C'est dans un esprit positif que nous souhaitons avec vous construire un système de santé ouvert et souple, apporter de vraies réponses aux attentes des patients et collaborer à la mise en place d'un système performant et efficient en région PACA et plus particulièrement dans les Bouches du Rhône.

C'est dans ce sens que je vous demande de prendre en compte les éléments du présent courrier et d'inclure les infirmiers libéraux en acteurs possibles de la passerelle santé HP-HM.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes plus cordiales salutations.

Daniel Guillerm
Président Fédéral



Copies à :

Monsieur Jean Claude Gaudin,
Président du Conseil de surveillance de l'AP-HM.

Professeur Dominique Rossi,
Président de la CME de l'AP-HM.

Professeur Pierre Champsaur,
Président de la Commission Système d'Information et DPI de la CME de l'AP-HM.

Monsieur Philippe Mayer, *Directeur des Services Numériques de l'AP-HM.*

Monsieur Alain Milon,
Président de la FHF PACA (Fédération Hospitalière PACA), sénateur du Vaucluse, Président de la commission des affaires sociales.

¹ Rapport sur la surveillance et la promotion du bon usage du médicament en France. Bernard Bégaud, Dominique Costagliola 2013